

## CARACTÉRISATION

### POUR QUI ?

Production de niche et de terroir

Transformation de niche et de terroir

Vente en circuit court

Production de services d'accompagnement ou d'appui : Mise en relation des acteurs des chaînes agricoles et alimentaires et partage

### COMMENT ?

Outil de planification : programme d'actions

### QUOI ?

Agir sur la structuration de filières et la mise en réseau d'acteurs

### POURQUOI ?

Objectifs environnementaux : Décarbonisation, amélioration de l'autonomie et de la performance énergétique

Objectifs culturels : Maintien des patrimoines alimentaires, Valorisation du patrimoine technique

Objectifs de développement local : Synergies entre les acteurs du territoire, Structuration ou maintien de filières locales

## OBJECTIFS

- Structurer la filière : création et répartition de valeur, sécurisation des productions
- Stimuler le développement économique local: réponse à des opportunités de marché et recherche de nouveaux débouchés, amélioration de la qualité des produits, de la sécurité des aliments, optimisation des performances techniques
- Anticipation, prospective, adaptation, création de nouvelles opportunités, capacités à innover, conduite de changements, prise en compte des attentes sociétales, adaptation au changement climatique, diffusion d'innovations et de connaissances issues de l'expérimentation et la recherche

## RÉSUMÉ

Observant une multiplicité de demandes et un besoin de structuration des filières régionales, la Région propose depuis 2005 de bâtir un programme pluriannuel ciblé sur les priorités de chaque filière. Sont concernées seize filières régionales : bovins lait, bovins viande, caprins-ovins lait, ovins viande, volaille, porcs, lapins, équins, fruits, plantes à parfum aromatique et médicinales, horticulture, viticulture, apiculture, châtaignes, truffes, poissons. L'intégration de la filière brassicole est en projet. Le dispositif bénéficie aux Chambres d'Agriculture, aux interprofessions, aux organismes techniques, aux agriculteurs et aux entreprises privées et coopératives en lien avec ces filières.



## DONNÉES CLÉS DE LA MESURE

DÉBUT DE MISE EN ŒUVRE : 2005

MONTANT ET ORIGINE DU FINANCEMENT :

13 millions d'euros/an (300 dossiers/an). Certaines filières en sont à la 4ème génération de contrat

2,5 millions d'euros/an d'aide aux filières pour des programmes de recherche et d'expérimentation

PARTENAIRES :

- Chambre régionale
- Interprofessions

## LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

- Création d'un comité de pilotage composé de représentants de tous les maillons d'une filière de l'amont à l'aval.
- Etat des lieux partagé, analyse AFOM, et définition d'une stratégie de moyens termes
- Plan d'actions d'une durée de 3-4 ans (conseil, action collective, communication, etc.) ayant un impact direct sur les agriculteurs et les entreprises et comportant des investissements collectifs ou individuels
- Un suivi strict de la mise en œuvre des actions du plan au travers des indicateurs et de la tenue d'une réunion de bilan annuelle. L'atteinte des objectifs sur 4 ans est un élément de négociation des contrats suivants. Il est demandé à chaque filière de mener une évaluation interne.
- Le dispositif est coordonné par la chambre régionale d'agriculture, au travers de comités d'orientation (animal et végétal)
- La politique a été actualisée en 2017 avec l'introduction d'aides aux investissements complémentaires du FEADER, l'intégration des soutiens aux Signes d'Identification de Qualité et d'Origine (SIQO) l'extension du projet à l'Auvergne, et la mise en place d'une coordination politique centralisée au niveau de la chambre régionale d'agriculture.



### RÉSULTATS

- Le dispositif a permis le développement de la valorisation et de la segmentation. Auvergne-Rhône-Alpes est en effet la première Région en nombre de SIQO, et s'avère très dynamique sur les démarches de segmentation comme celle du lait de montagne ou de l'Oméga III.
- Le dispositif décliné plus localement a su répondre également au besoin de structuration d'initiatives locales ou de filières émergentes (production de « superfruits », brasseurs, petit épeautre...) à partir d'initiatives locales à développer et à structurer via l'ingénierie, l'animation, et l'expérimentation.



SITE DE LA RÉGION

<https://www.auvergnerrhonealpes.fr/>



SITE DU DISPOSITIF

<http://www.aurafilières.fr/plan-regional-de-filiere-ovin-viande-2/>